

Les séances des samedis

Dans le but d'assurer la passation de la loi remédiate le gouvernement a proposé, le 25 mars dernier, que la chambre siégeât dorénavant les samedis et que les mesures ministérielles eussent la préséance.

Six députés libéraux, sur le nombre de ceux qui étaient à leur poste, ont voté en faveur de la motion. Ce sont: MM. Angers, Beausoleil, Béchard, Devlin, Frémont et McIsaac.

Les Chevaliers du Travail

"Le compagnon Darlington, écrit la *Minerve*, proclame bien haut que l'association américaine des Chevaliers du Travail est à base nettement *socialiste*, et que les affidés, qui ne s'en sont point rendu compte lors de leur initiation ou à la lecture des règlements qu'ils ont acceptés, ne sont que des gogos."

Les compatriotes qui se font traiter d'imbéciles par un compère, admettront que le dividende est maigre. Cependant, il est juste de dire que dans ce cas-ci, ils n'ont pas droit à davantage.

Anecdote

Une dame faisait faire son portrait chez un peintre assez bourru.

Elle avait la bouche très grande, et s'efforçait de la diminuer par un sourire habile mais parfaitement ridicule.

— Ne vous gênez donc pas, lui dit l'artiste, si vous y tenez, je ne vous en mettrai pas du tout.

Réponse de Manitoba aux délégués fédéraux

1° Il est impossible d'agréer une proposition tendant au rétablissement des écoles séparées.

2° Offre de séculariser complètement les écoles, en prohibant tout exercice religieux, ce qui en ferait des *écoles athées*.

3° Offre, si on l'aime mieux, d'amender l'acte des écoles, et